

# SDAASP info

Lettre du Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public

*Voici le premier numéro de la lettre d'info du SDAASP.*

*Cette lettre s'adresse à l'ensemble des partenaires du schéma (collectivités, opérateurs, associations, fédérations...). Elle nous permettra de mieux nous connaître, de développer l'échange d'informations et de mettre en réseau l'ensemble des partenaires. Chaque trimestre vous y retrouverez les dernières actualités du schéma, des témoignages, des visites sur sites, des retours d'expériences...*

*Bonne lecture à toutes et tous.*

## Qu'est-ce que le SDAASP ?

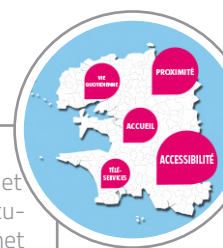
En 2015, la Loi NOTRe a attribué à l'État et au Département l'élaboration, l'animation et le pilotage conjoint, du **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public** (SDAASP). Ce schéma a été voté en juillet 2017, pour une durée de six ans, avec pour ambition de faciliter un accès aux services pour toutes et tous en s'adaptant aux modes de vie, aux pratiques et aux usages sur l'ensemble du territoire finistérien.

Il s'articule autour de 5 axes prioritaires

- Renforcer l'offre de **santé** et les conditions d'accès au service.
- Faciliter l'accès et l'usage du **numérique** pour tous les publics et sur tous les territoires.
- Favoriser la **mobilité** des usagers et des services.
- Accompagner les **publics en situation de fragilité** en améliorant leur accès aux services.
- Permettre à tou-te-s les habitant-e-s d'accéder aux **services du quotidien**.



Retrouvez le schéma complet et tous les documents sur le site internet du Conseil départemental [www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)



Véritable condition de réussite, un objectif transversal vient renforcer la stratégie : **garantir une mise en œuvre efficace du schéma et une capacité d'amélioration continue.**

## Le réseau des MSAP-FS

Dans le cadre des **premières rencontres inter-MSAP** (Maison des services au public), le Conseil départemental, en lien avec la Préfecture, a mis en place en novembre 2019 trois réunions, sur **Pouldreuzic, Châteauneuf-du-Faou et Lesneven**.

Ces premières rencontres ont permis à l'ensemble des participants d'apprendre à se connaître et à mesurer la richesse des interventions sur les différentes MSAP.

Le Conseil départemental du Finistère et l'État souhaitent ainsi encourager le **partage d'expériences et poursuite du suivi et l'accompagnement du réseau** en s'appuyant sur des thèmes relevés lors des ateliers mis en places lors de ces rencontres.

Dans le cadre de **l'année des services publics** portée par le Conseil départemental, les **prochains temps d'échange** seront organisés à **l'automne 2020** et traiteront de

thèmes relevés lors de ces 3 réunions : communication, accueil et niveau de service, numérique et « aller vers »...

Depuis janvier, le déploiement du nouveau label « **France services** » a été lancé. Il se fera en priorité sur les cantons ruraux et les quartiers politiques de la ville.

Les premières formations des sites labellisés (PIMMS de Brest, La Poste-Ouessant, PIMMS de Quimper et France services Châteaulin) se sont déroulées en décembre 2019 en présence des opérateurs figurant dans le bouquet de services, qui ont pu leur présenter leurs sites internet et leurs applications.



## Zoom sur...

# la MSAP de Landivisiau

Entretien avec Sandrine Tanguy, responsable de la MSAP du Pays de Landivisiau et Anne-Maëlle Bodeven, coordinatrice cohésion sociale au sein de la CCPL, suite au récent transfert de l'activité de la MSAP dans de nouveaux locaux.

### Comment s'est passée l'ouverture ?

Initialement programmée le 30 mars, l'ouverture effective dans les nouveaux locaux de la MSAP a eu lieu le 15 juin avec une reprise progressive de l'activité à partir du 11 mai pour les agents et début juin pour les opérateurs.

Le déménagement dans ces locaux a permis la signature de nouveaux partenariats avec notamment Appui Santé, RESAM, PAEJ, Heol, CAF, CPAM, Région en complément des opérateurs déjà présents.

Le choix a été laissé aux opérateurs d'être présents au sein des locaux de la Maison de l'emploi ou des nouveaux locaux de la MSAP.

### Comment avez-vous adapté votre fonctionnement durant la période de confinement ?

La Communauté de communes, la MSAP et les partenaires se sont rapidement mobilisés et ont eu régulièrement des échanges notamment par visioconférence avec le groupe de travail inclusion numérique du Pays de Morlaix concernant l'accueil du public.

La MSAP souligne également l'intérêt des échanges avec la MSAP du Haut-Léon Communauté au niveau des pratiques professionnelles et la mise en place des protocoles pendant la période de confinement.

### Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

Le défaut de contact avec les agents et opérateurs de la MSAP ainsi que la mise en place de protocoles au niveau de locaux à emménager ont conduit les équipes à effectuer un état des lieux de la structure et à pointer des éléments manquants en matière d'équipements.

### Est-ce que cette expérience vous amène à réfléchir à de nouvelles modalités de fonctionnement dans le futur ?

Le mois de latence de mi-mai à mi-juin a été bénéfique pour la prise de poste, envisager les prémices du travail en équipe et la priorisation des missions.

### Des projets ?

Les rencontres de partenaires, la mise en place d'ateliers territoires sur les volets insertion sociale et professionnelle lors de portes ouvertes...



## ACTUALITÉS

**1 - Appel à manifestation d'intérêt** proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires avec la mise en place de 30 services itinérants « France services mobiles » dans les quartiers prioritaires politique de la ville (date butoir de candidature : 30 juin 2020).

Deux dossiers ont été déposés pour le Département du Finistère avec un portage du PIMMS / France services de Brest et e-bus porté par Concarneau Cornouaille Agglomération

**L'annonce des projets lauréats aura lieu le 31 juillet 2020.**

### 2 - Labellisation des FS

Les labellisations France services sont réalisées en concertation avec la Préfecture et le Conseil départemental. Les candidatures peuvent être déposées tout au long de l'année, de manière dématérialisée sur la plate-forme :

<https://franceservices.typeform.com/to/ejsl6c>.

Un audit extérieur de l'ANCT, sur site, permet de s'assurer de la conformité de la structure aux 30 critères obligatoires de labellisation (insérer le fichier en PJ). Les agents des sites retenus sont ensuite formés à l'exercice de leur mission par le CNFPT et les neuf opérateurs : Pôle emploi, CPAM, MSA, CAF, CARSAT, DDFIP, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur (préfecture), La Poste.

### VOS CONTACTS

#### Conseil départemental du Finistère

Direction de l'Europe et des coopérations territoriales

#### Patrick Grulier

Tél. 02 98 76 65 28  
patrick.grulier@finistere.fr

#### Préfecture du Finistère

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

#### Patrice Calvez-Normand

Tél. : 02 98 76 27 91  
patrice.calvez-normand@finistere.gouv.fr

